



Besançon, le 11 février 2020

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RN57  
ENTRE LES « BOULEVARDS » ET BEURE**

Le bilan de la 2<sup>e</sup> phase de concertation publique (8 octobre-15 novembre 2019)  
est en ligne

**Le bilan de la deuxième phase de concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN57 entre les « Boulevards » à Besançon et la commune de Beure vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la DREAL : [www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr).**

**DE NOMBREUSES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES**

**La concertation publique, organisée du 8 octobre au 15 novembre 2019, a permis de présenter les évolutions apportées au projet depuis la première phase de concertation en 2017. Elle a donné à chacun, acteur, habitant, usager des différents modes de transport, la possibilité de faire part de ses réactions, avis et suggestions sur ces évolutions.**

**Environ 300 personnes se sont informées, ont participé aux réunions – réunion d'information des habitants des Vallières le 22 octobre 2019 (35 participants) et réunion publique à Micropolis le 5 novembre 2019 (170 participants) – et/ou ont donné leur avis dans les registres, par courrier et par courriel (76 contributions écrites recueillies).**

**M. le Préfet du Doubs et les services de la DREAL remercient toutes les personnes qui ont ainsi pris le temps de participer à la concertation. Les expressions recueillies permettent de disposer d'attentes concrètes, très utiles pour approfondir les études et préparer l'enquête publique, envisagée en 2021.**

## LES POINTS CLÉS DU BILAN DE LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation synthétise les expressions recueillies et présente les engagements que le maître d'ouvrage prend sur cette base. Les points clés du bilan sont les suivants :

- l'étude d'impact sur l'environnement, qui sera finalisée au cours de l'année 2020 et présentée dans le dossier d'enquête publique, permettra d'apporter des réponses précises aux questions posées lors de la concertation, notamment sur la prise en compte du bruit, de la qualité de l'air et des enjeux pour les milieux naturels ;
- le dossier d'enquête publique présentera de manière détaillée et approfondie les aménagements envisagés pour tous les modes de transport sur la section « Boulevards-Beure » de la RN57. Il apportera des réponses sur l'organisation des travaux et les mesures permettant de réduire les gênes pour les habitants et les usagers lors de cette étape de réalisation ;
- l'échangeur de Champ Melin va faire l'objet d'études techniques approfondies. L'un des objectifs sera de travailler sur sa compacité pour minimiser les besoins de foncier et ses impacts sur l'environnement ;
- l'opposition exprimée par les riverains du Chemin des Mottes est intégrée : le maître d'ouvrage s'engage d'ores et déjà à adapter le projet pour que le Chemin des Mottes ne soit pas ouvert sur la nouvelle voie directe envisagée entre la Route de Dole et l'échangeur de l'Amitié ;
- il s'engage également à discuter avec le gestionnaire de voirie concerné de la possibilité d'un passage de la Rue de la Parisienne en sens unique, en fonction du volume de trafic qui pourrait être généré dans cette rue avec le projet.

Le maître d'ouvrage organisera des concertations spécifiques au cours des études détaillées à venir, avec :

- le Laboratoire de Terre Rouge pour trouver des solutions de stationnements alternatifs à proximité, afin que son activité ne soit pas pénalisée par la nouvelle voie directe envisagée entre la Route de Dole et l'échangeur de Amitié ;
- les riverains de la Route de Dole sur leurs propositions, en particulier celle d'un raccordement de la voie de desserte envisagée à la Rue Einstein ;
- la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et les riverains sur l'aménagement du demi-échangeur envisagé Rue Blaise Pascal et ses effets sur la circulation dans le quartier ;
- les riverains du Chemin du Champ Melin et du Chemin des Vallières sur l'échangeur de Champ Melin et leurs différentes questions relatives à la desserte, aux accès, à la mixité voiture-modes doux, etc. ;
- la jardinerie et la Communauté Emmaüs pour leur capacité de stationnement en intégrant l'aménagement d'une aire de contrôle des poids lourds ;
- les associations et représentants des modes actifs afin de garantir un projet le plus attractif et sécurisé possible pour ces modes ;
- les services de Grand Besançon Métropole et de la Ville de Besançon et les associations de quartier dans le cadre du PNRU (Programme National pour la Rénovation Urbaine) pour optimiser le positionnement, la lisibilité et l'accessibilité des continuités modes doux afin de minimiser l'effet de coupure existant depuis Planoise vers le Centre-ville.

**L'information sur l'avancement des études sera poursuivie sur le site de la DREAL. Le maître d'ouvrage se tient également à la disposition de chacun pour toute demande sur le projet.**

### LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**L'année 2020 sera consacrée à la finalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et à la rédaction du dossier d'enquête publique. L'enquête publique est envisagée en 2021, les études détaillées de 2021 à 2023 et le lancement des travaux en 2023.**

### CONTACT PRESSE

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Odile ROQUE-BEDEAUX – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79 - [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)

---